

MA COMPREHENSION DE L'ACCORD ORTHOGRAPHIQUE DE LA LANGUE PORTUGAISE

Par

Lise Duquet

INTRODUCTION

Le but de mon travail est de poser un regard extérieur sur la démarche de collaboration entre les pays lusophones en vue d'unifier la double graphie (portugaise et brésilienne) qui handicape leur langue depuis près d'un siècle. Quel est le but de cette révision orthographique? A l'issue de celle-ci, quels changements sont privilégiés? Comment sont-ils accueillis? Et y a-t-il une volonté de les appliquer?

Des questions auxquelles je tenterai de répondre à la lumière des informations glanées ici et là sur l'internet et à partir d'autres sources bien documentées. Pour y arriver le plus objectivement possible, il me faut faire un retour sur le passé, étape important pour comprendre les décisions d'aujourd'hui et de demain.

Mais, avant de me pencher sur le sujet central de mon travail c'est-à-dire la Réforme Orthographique, j'ai cherché à savoir si le besoin d'une révision ressentie par les lusophones trouve un écho ailleurs. En effet, d'autres peuples ont vécu ou vivent une expérience semblable. Et cette expérience, avant tout humaine, crée les mêmes réactions...humaines.

Alors, amis lusophones, rassurez-vous! Ne désespérez pas! Bien que le processus de mise en application de la nouvelle orthographe tarde à s'étendre à tout le territoire de la Lusophonie, il n'y a pas de quoi sombrer dans le pessimisme. Vous n'êtes pas les seuls à vous retrouver au milieu d'une tempête de protestations relevant plus de l'émotivité que de la raison et du bon sens.

L'entreprise est vaste, elle requiert tact et longanimité. Les intérêts n'ont pas la même urgence que l'on vive sur l'un ou l'autre continent. Les sensibilités n'ont pas la même acuité selon que l'on soit européen, américain ou africain. Patience, d'autres avant vous se sont frottés aux difficultés et les ont surmontées. Voyez vos voisins espagnols. Pensez aux allemands qui ont vécu, non sans heurts, une vraie réforme, plus approfondie que la vôtre, à l'intérieur même de leurs frontières. N'est-ce pas là une belle occasion de renforcer les liens qui vous unissent?

L'expérience des pays francophones ressemble, dans une certaine mesure, à la vôtre. L'Histoire témoigne d'une évolution en parallèle ponctuée de moments charnières au cours des derniers siècles (du XVIème au XXème). Étrangement, l'année même où est lancée la réforme de l'Accord Orthographique, des experts de la langue française sont invités à travailler à des « rectifications utiles » à la langue selon les paroles du Premier Ministre de l'époque M. Michel Rocard. Nous sommes en 1990.

Un groupe de travail formé de spécialistes français, belges et suisses retroussent leurs manches et s'investissent dans le projet. Il prend corps, et le 6 décembre 1990, le « Journal Officiel de la République Française » publie ces rectifications recommandées, non obligatoires et approuvées par l'Académie française. Quelques spécialistes québécois s'impliquent et ont à cœur sa diffusion dans la province. Plusieurs dictionnaires les adoptent intégralement. De plus en plus de maisons d'édition, de journaux, de revues emboitent le pas. Les différents ministères, les milieux scolaires ainsi que les domaines de la traduction et de la correction, des deux côtés de l'Atlantique, suivent le mouvement. Ils ont mis près de vingt ans de travail, tout comme vous, pour atteindre leur objectif.

Tout comme pour vous, leur aventure linguistique est rendue plus difficile par l'étendue du territoire. Il s'étend sur au moins trois continents et inclut des communautés minoritaires sensibles à leur racine. On pourrait avantageusement comparer des communautés francophones de provinces canadiennes, à majorité anglophone, telles que l'Alberta, la Saskatchewan, le Nouveau-Brunswick à des régions autonomes de l'Espagne comme la Galice, Olivença (en attente de d'un statut particulier) et d'autres de l'Asie comme Macau et Goa (en mode de revalorisation de son héritage lusophone).

Curieusement, les modifications, dans la langue portugaise comme dans la langue française, visent, grosso modo, trois grands domaines :

- le trait d'union et la soudure
- les accents et les trémas
- quelques consonnes doubles

Pour le français, se rajoute un quatrième domaine soit celui du singulier et du pluriel.

Bien que le hasard ait amené les experts à cibler des points communs aux deux langues, l'exercice comporte des différences fondamentales concernant le but poursuivi, les enjeux en cause, la réaction suscitée et l'esprit même à la base des deux Rapports sur l'orthographe.

LE CONTEXTE LUSOPHONE : L'UNIFICATION DE L'ORTHOGRAPHE

Pour chacune des deux langues, le mot d'ordre est de « simplifier pour une meilleure accessibilité ». Au-delà de la simplification, les lusophones ont pour objectif l'unification des deux graphies. Par cette unification, les lusophones cherchent à corriger une erreur historique qui les divisait. Fini le temps où l'usage d'un dictionnaire était nécessaire pour traduire dans la même langue! Fini le temps de la confusion qui fait commettre des bourdes en son nom! Ils sentent l'urgence d'agir.

La Réforme de l'Accord Orthographique de la langue portugaise, en plus de faire sauter les barrières graphiques dressées entre le Brésil et le reste de la Lusophonie, valorise les liens face aux géants économiques de ce monde. D'où la nécessité d'unir leurs voix en vue d'une reconnaissance internationale. La Lusophonie, avec le Brésil comme locomotive, est une des étoiles montantes de la nouvelle économie. Après avoir gravi certains échelons, réussira-t-elle à se hisser à la hauteur de ces pays qui influencent le sort de l'humanité? Voilà une des raisons qui rende urgente l'adoption de la réforme. Heureux présage pour la langue portugaise? Assisterions-nous à un retour de l'Histoire pour cette langue qui, au XVIème siècle, s'impose grâce aux importantes découvertes des navigateurs portugais? Des découvertes navales qui bouleversent, à l'époque, l'ordre établi jusque là au plan des relations internationales. Une belle opportunité s'offre de nouveau.

LE CONTEXTE FRANCOPHONE : DES RECTIFICATIONS DANS L'ORTHOGRAPHE

Pour leur part, les francophones ne ressentent pas cette urgence. Ils jugent plus nécessaire de moderniser leur orthographe pour l'adapter aux changements technologiques et la rendre plus cohérente, plus systématique. Ils optent pour des rectifications qui rendent la langue plus claire et plus précise. Ils réparent, entre autre, un certain nombre de mots particuliers touchant les accents :

- é qui devient è (devant une syllabe contenant un « e » muet). Évènement plutôt que événement, sur le modèle de « avènement ». Règlementaire plutôt que réglementaire, sur le modèle de règle, règlement.

Ces ajustements sont possibles, aujourd'hui, grâce à nos moyens technologiques. Ils permettent de corriger des irrégularités dans l'usage des accents datant du XVIIIème siècle.

En effet, à cette époque, la pénurie d'accents graves dans les imprimeries empêche de rendre la règle tout à fait cohérente. Bien que la plupart des pays francophones adhèrent assez rapidement aux rectifications proposées, elles sont accueillies, au Québec, dans une certaine indifférence par le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS). Par des campagnes de communication, nos linguistes, qui ont travaillé en collaboration avec ceux de la France, de la Belgique et de la Suisse, attirent l'attention des milieux spécialisés et, en quatre ans (de 2005 à 2009), la situation évolue. Le MELS, en appui aux instances compétentes, recommande officiellement les corrections déjà approuvées dans la Francophonie. Ils ne bouleversent pas les habitudes et tolèrent encore l'usage des deux graphies (l'ancienne et la nouvelle). Ils misent sur la familiarisation pour un changement en douceur. Le bouche à oreille fait son travail. Bientôt, la population ne pourra plus ignorer les rectifications orthographiques.

D'autant plus que, chez nous depuis décembre 2009, des articles sont parus dans les journaux pour les défendre...ou les pourfendre. M. Georges Farid, professeur à l'Université du Québec en Outaouais et Mme Chantal Contant, linguiste à l'Université du Québec à Montréal et spécialiste des rectifications de l'orthographe du français en sont d'ardents défenseurs. De son côté, le journaliste M. Pierre Foglia en a traité avec dérision. Avec son style habituel, il réussit à faire réagir... tous les linguistes du Québec, se plait-il à dire! Dans une phrase, il s'est amusé à essayer de nous faire peur avec son interprétation du participe passé du verbe mourir changé pour l'occasion de « mort » en « mouru ». Tout de même, le climat demeure serein. Le soin apporté à leur langue n'empêche pas les francophones de nourrir des ambitions politique et économique, à l'instar des lusophones. Ils ont toujours à cœur d'entretenir la bonne réputation acquise au temps des Lumières, époque glorieuse qui marque l'élite politique et intellectuelle de beaucoup de nations. Le rayonnement de la langue et de la culture suscitent, encore aujourd'hui, une grande fierté. Les pays francophones mettent tous leurs efforts à concilier culture, politique et économie pour apporter leur contribution et faire une différence dans les rencontres sur les grands enjeux de la planète. En témoigne le Secrétaire Général de la Francophonie, M. Abdour Diouf, quand il déplore l'effacement du français dans les organisations internationales. Cet ancien président du Sénégal sonne l'alarme aux chefs d'États francophones à ne pas « se laisser entraîner vers l'expression d'une autre langue », au lendemain de la conférence de Copenhague sur le réchauffement climatique en décembre 2009. Il en va de l'avenir de leur langue au sein d'organismes, détenteurs de pouvoir décisionnel.

REACTIONS DU CÔTÉ LUSOPHONE

Dans la Lusophonie, les réactions sont diverses. Au Brésil, en général, la Réforme est bien accueillie. On y souligne qu'elle est appelée à rehausser le statut international de la langue, à resserrer les liens entre nations lusophones et à ouvrir les marchés des nations africaines aux livres et aux produits culturels brésiliens. Des mesures sont prises pour la faire connaître et accepter par les artisans du milieu journalistique et leurs lecteurs. Le musicien et ancien ministre de la culture du Brésil, M. Gilberto Gil, prend le pari en sa faveur. Il estime que la Réforme est nécessaire pour préserver la langue contre les impacts de langues plus dominantes au plan international. Un autre musicien, Caetano Veloso, quant à lui formule des critiques tranchantes au sujet de l'Accord. Il s'inquiète de l'apparition de nombreuses confusions suite à l'abolition du tréma en outre. Pour sa part M. Gil estime nécessaire « de vivre cette langue à travers de nouvelles règles, instituées pour le meilleur ou pour le pire ». Il évalue cette démarche comme une révision saine de la parole.

Les plus fortes résistances se manifestent au Portugal. Les uns jugent la Réforme inutile et confuse; les autres la tiennent pour une capitulation devant le géant sud-américain qui impose en partie son orthographe à l'ex-métropole.

« On ne doit pas s'effacer derrière le Brésil » proteste Vasco Graça Moura, poète estimé à la tête du mouvement de résistance au changement. Un Mouvement qui réunit des personnalités de milieux universitaire, politique et entrepreneurial. « Nous devons nous débarrasser de l'idée que nous possédons la langue » réplique l'unique prix Nobel de littérature portugais, José Saramago. « Personne n'est l'unique propriétaire de la langue, celle-ci appartient à tous ceux qui la parle, chacun y introduit ses caractéristiques » renchérit Fernando Cristovão.

Il est inouï de constater comment les méandres de l'Histoire peuvent avoir des répercussions jusqu'à nos jours et, quand nous n'apportons pas les correctifs nécessaires, cela peut risquer d'influencer le quotidien des générations futures.

Les pays lusophones. Le Portugal et le Brésil en tête, en savent long sur le sujet. Ils éprouvent, depuis un siècle maintenant, la difficulté à s'entendre au sujet d'un accord sur la langue. Aux yeux de tout étranger, cela semble facile à régler mais se serait faire fi du chemin

qui les a menés à cette situation qui perdure malgré la bonne volonté exprimée. La langue est un sujet très sensible qui chatouille la susceptibilité des uns et des autres encore aujourd'hui.

Pour ces pays (au nombre de huit), ce qui fait toujours cruellement défaut est le manque de cohésion en ce qui concerne leur langue, instrument de communication privilégié et bien culturel fondamental, qu'ils ont en partage. Le portugais est la seule langue au monde, avec autant de locuteurs, à posséder encore deux normes officielles : la norme portugaise (appliquée par tous les autres pays lusophones) et celle brésilienne. Il est vrai que l'unification des deux normes ne saurait tarder. Mais jusqu'à ce jour, le dernier Accord Orthographique, celui de 1990, n'a toujours pas été signé par tous les pays lusophones. Les délais de mise en application retardent indument le processus d'entente définitive.

Comment comprendre l'existence de ces deux normes orthographiques et divergentes? Comment expliquer que le portugais, une des langues parlées par plus de personnes en dehors du pays que dans ses frontières (à l'instar du castillan et de l'anglais), présente encore deux orthographe différentes contrairement aux deux autres par exemple?

Pour ce faire, il faut remonter le cours de l'Histoire. Je pourrais retourner jusqu'au moment où le roi du Portugal, Joao VI accompagné de sa cour, a décidé de fuir le Portugal vers le Brésil, au début du dix-neuvième siècle, devant les prétentions napoléoniennes au territoire portugais. C'est une idée bien personnelle mais c'est ainsi que je m'explique, en partie, l'indépendance d'esprit des intellectuels brésiliens. Ce désir d'autonomie qui les poussent à vouloir se moderniser, se différencier face à la Mère-Patrie, à ses traditions. Pour la suite, je me tiendrai à ce qui est documenté concernant l'Accord Orthographique de la langue portugaise.

En 1911, le Portugal, récemment proclamé en République (1910), entreprend une grande réforme de l'orthographe. Le but visé est d'établir une nouvelle norme pour l'écriture de la langue en suivant des principes rationalistes pour faciliter l'apprentissage par le rapprochement maximal entre l'oral et l'écrit. C'est à ce moment que survient l'altération du « ph », du « th » et du « rh », dont l'existence était justifiée par des racines grecques et latines. Le « ph » se transforme en « f » (pharmacia = farmácia / ortographia = ortografia) tandis

que les “th” et les “rh” perdent leur “h” (theatro= teatro/ ritmo=ritmo). On abandonne toutes les consonnes doubles non fonctionnelles comme « dicionário » qui devient « dicionário », entre autre exemple.

Cette réforme a été l’objet de vifs débats des deux côtés de l’Atlantique. Le Portugal n’hésite pas à l’imposer comme norme scolaire. Bien que le Brésil n’ait pas été consulté au sujet des changements, il l’adopte en 1915, mais en 1919, il recule. Les opinions divergentes concernant la graphie provoque une coupure entre les deux visions sur la langue portugaise et déclenche une longue et difficile polémique qui perdurera jusqu’aux années 90, malgré tous les efforts déployés pour une unification orthographique de la langue.

C’est en 1931, que l’Académie Brésilienne des Lettres (fondée en 1897) et l’Académie des Sciences de Lisbonne (créée en 1779) tentent d’établir un accord orthographique. Le Brésil renonce à la graphie ancienne pour s’approcher de celle en vigueur au Portugal depuis 1911. L’accord bat de l’aile. En 1940, l’Académie des Sciences de Lisbonne publie son vocabulaire. En 1943, l’Académie Brésilienne des Lettres publie le sien et force est de constater, encore une fois, des divergences entre les deux pays. Dans le but de régler ces différences, une réunion est convoquée à Lisbonne. De ces travaux, naît l’accord orthographique de 1945. Cet accord devient loi au Portugal mais le Brésil s’en tient à son vocabulaire publié en 1943. A partir de ce moment, toutes les tentatives avancées pour mettre fin aux deux graphies échouent

En 1971, le Brésil promulgue des modifications pour actualiser l’ancienne réforme, élaborée par son Académie des Lettres, en vue d’une nouvelle législation en matière orthographique commune, jugeant insatisfaisante l’ancienne. Bien que les altérations ne soient pas majeures, une nouvelle commission luso-brésilienne (à cette époque, la Communauté des Pays de Langue Portugaise n’existait pas) est formée pour assurer une certaine uniformité, en vue d’un nouvel accord. La démarche se solde par une impasse. Officiellement aucun des deux pays n’adopte les altérations proposées. Jusque là, le plus grand handicap pour la reconnaissance et l’essor de la langue portugaise dans le monde a été d’évoluer dans une voie en parallèle entre deux normes : la portugaise et la brésilienne. Dans cette période le Portugal vit une situation politique instable qui mène à la Révolution des Œillets en 1974. Le dialogue entre le

Brésil et le Portugal en vue de l'unification des deux normes ne reprend que dans les années 1980.

En 1986, le Président du Brésil, José Sarney, convoque une rencontre des représentants de sept pays de langue portugaise (Portugal, Brésil, Angola, Cap-Vert, Mozambique, Guinée-Bissau, Sao Tomé e Príncipe). Les spécialistes qui y assistent, dont le philologue brésilien Antonio Houaiss, proposent un nouvel accord. Malheureusement, la faction plus conservatrice de la langue portugaise, tant brésilienne que portugais, considère les propositions inacceptables.

Il faut attendre jusqu'en 1990 pour qu'un nouveau texte d'accord soit proposé. A Lisbonne, le 16 décembre 1990, après dix-sept ans de démarches infructueuses, un nouvel accord orthographique est signé. Les sept pays de langue officielle portugaise y souscrivent et acceptent l'adhésion de la délégation des observateurs de la Galice. Cette signature historique est considérée par tous les membres présents comme étant un pas important pour la défense de l'unité de la langue portugaise et son prestige international. Son entrée en vigueur est prévue pour le 1 janvier 1994, après la ratification de tous les pays signataires. Seuls le Portugal, le Brésil et le Cap-Vert ratifient l'accord. En conséquence, son entrée en vigueur est retardée.

Le 17 juillet 1998, dans la ville de Praia au Cap-Vert, un protocole modifié de l'Accord Orthographique est signé. Il n'est plus question d'une date pour le rendre effectif mais la nécessité de sa ratification par tous les états membres est maintenue. Encore une fois, seuls le Portugal, le Brésil et le Cap-Vert entérinent ce protocole modifié. En 2004, les ministres de l'Éducation des pays membres de la C.P.L.P. réunis à Fortaleza, le 26 mai, recommandent des modifications à l'exigence de l'Accord en prévision de la Vième Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement. Cette rencontre a lieu à Sao Tomé et Príncipe du 25 au 27 juillet. La conférence compte un joueur de plus avec la présence du Timor Leste, devenu indépendant en mai 2002. Un second Protocole modifié est au programme pour approbation. Il n'exige plus que tous les pays membres doivent ratifier l'Accord mais « au moins trois pays signataires ». Le Brésil ratifie l'Accord et les deux Protocoles modifiés, en 2004. Le Cap-Vert, en 2005 et Sao Tomé et Príncipe, en 2006 en font autant. Cependant, le Portugal ne ratifie pas le second Protocole modifié.

Après bien des retards bureaucratiques et diplomatiques, l'Accord Orthographique est officiellement en vigueur au Brésil depuis le 1 janvier 2009, avec un délai de 4 ans pour sa mise en application définitive. En ce qui concerne le Portugal, malgré quelques reports dus aux hésitations du gouvernement et aux controverses soulevées par des passions injustifiées, le Président de la République, Anibal Cavaco Silva, a promulgué l'Accord Orthographique en début d'année 2008, à la satisfaction de son Ministre de la Culture José Antonio Pinto Ribeiro. Il a été ratifié au Parlement le 16 mai 2008 à la majorité. Son entrée en vigueur est attendue pour le 1 janvier 2010.

LES CHANGEMENTS QUI CONSTITUENT LA NOUVELLE RÉFORME

L'Académie Brésilienne a lancé, le 19 mars 2009, une nouvelle édition du « Vocabulaire Orthographique de la Langue Portugaise » (Volp) avec les nouvelles normes de l'Accord. Parmi les 350,000 mots répertoriés par le « Vocabulaire de l'Académie des Lettres », 0,5% ont changé d'orthographe. Les portugais du Portugal, où la réforme n'est pas encore appliquée, sera beaucoup plus affecté, 1,6% des mots s'écriront autrement.

L'objectif des gouvernements était d'uniformiser et de simplifier les graphies de la langue portugaise, ce qui rapproche l'écriture de la prononciation des mots. Les changements n'affectent donc pas la prononciation.

Les changements au Brésil sont :

-la disparition du tréma. Des mots comme « lingüiça » (saucisse piquante) et « tranqüilo » (tranquille) sont écrits sans le tréma sur la lettre « u », à l'exception des noms étrangers et de leurs dérivés : « Müller », « Hübner »...

- la disparition de l'accent aigu sur la diphtongue ouverte « ei » des mots paroxytons comme « idéia », « assembléia », « geléia », « Enéias » si conformant ainsi à la norme portugaise.

Dans le même ordre d'idée :

-la disparition de l'accent aigu sur le « i » et le « u » toniques précédés de diphtongues ouvertes tel que : « feiúra » (laideur), « baiúca » (bicoque).

-la disparition de l'accent circonflexe sur les mots paroxytons avec double « e » et « o » comme « vôo » (vol), « enjôo » (nausée) et dans les formes verbales comme « crêem » (ils croient), « dêem » (ils donnent), « lêem » (ils lisent), « vêem » (ils voient) et comme « abençôo » (je bénis), « abotôo » (je boutonne), « vôo » (je vole).

Pour le Portugal, les changements seraient :

-la disparition des lettres « c » et « p » muets dans certains mots comme « açcao » (action), « acto » (acte), « adopçao » (adoption), « objecto » (objet), « optimo » (très bon), « Egipto » (Egypte), « baptizar » (baptiser), ce qui les rendraient conformes à l'écriture brésilienne : acao, ato, adocao,objeto,otimo,Egito et batizar.

-la renonciation au « h » muet en début de mot tel que « humido », « herva » ce qui les confirmeraient à la règle du Brésil : « umido », « erva » et leurs dérivés.

Il est à noter que le « h » ne disparaît pas de la langue portugaise. La grande majorité des mots ne changeraient pas car il n'y a pas de divergences entre les deux graphies.

Ce qui change pour les deux pays :

-l'alphabet passe de 23 lettres à 26 lettres avec l'inclusion du « k », du « y » et du « w ». Leur utilisation reste restreinte :

1-aux noms d'origine étrangère et à leurs dérivés comme Kafka (kafkiano), Wagner (wagneriano), Byron (byroniano).

2-aux toponymes d'origine étrangère et à leurs dérivés comme Kwansa, Kuwait (kuwaitiano), Malawi (malawiano).

3-dans les sigles, symboles et les unités de mesure international comme KLM, K-potássio (de kalium), W-oeste (west), kg- kilograma, km- quilómetro, kw-kilowatt, watt.

- l'usage du trait d'union :

1- le signe est aboli quand, dans les mots composés, le premier se termine par une voyelle et le second commence par une autre voyelle comme : aeroespacial (aero+espacial), extraescolar (extra+escolar).

2- par contre, quand le premier mot se termine par une voyelle identique à la première du second mot, le trait d'union est utilisé, micro-ondas et anti-inflamatório par exemple. Cette règle vient modifier l'écriture de ces mots au Brésil où ceux-ci étaient écrits en un seul mot. La règle d'utilisation du trait d'union y était déterminée par le préfixe.

3-dans les cas où le premier mot finit par une voyelle et le second commence par un « r » ou « s » ces lettres doubles, par exemple l'union « anti+semita » donne antissemita ».

4- par contre, quand le premier mot se termine avec un « r » et le second commence par la même lettre, le mot utilisera le trait d'union comme dans « hiper-requintado » (hyper-raffiné) ou « inter-racial.

- la disparition de l'accent aigu sur la diphtongue ouverte « oi » des mots paroxytons comme « heróico », « móina », « paranóico » et « zóina ».

- la disparition de l'accent différentiel de certains mots « homophones » qui joignent la liste des homographes sans l'accent différentiel tel que « manga » qui s'utilise pour désigner indifféremment le mot « mangue » et « manche ».

Dans ce groupe de mots appelés à changer, nous retrouvons :

« pára » (il arrête) ≠ « para » (préposition « pour »),

« péla » (il pèle) ≠ « pela » (contraction de la préposition « per » + l'article archaïque féminin « la »),

« pólo » (substantif pôle) ≠ « polo » (contraction de la préposition ancienne « por » + l'article archaïque « lo »),

« pêra » (poire) ≠ « péra » (pierre) et aussi ≠ « pera » (ancienne préposition « pour » qui est aujourd'hui « para »).

En conclusion à ces changements, l'unification dans l'orthographe ne sera pas totale. Comme il a été privilégié plus de critères phonétiques (prononciation) que de critères étymologiques (d'origine) pour quelques mots, la double graphie sera permise. Cela se retrouve pour quelques mots proparoxytons et, davantage, pour des mots paroxytons dont l'intonation entre les sons brésiliens et ceux portugais est différente, avec une inflexion plus ouverte ou fermée.

Au Brésil, ces mots sont accentués avec l'accent circonflexe tandis qu'au Portugal, on utilise l'accent aigu. Les deux graphies seront acceptées comme pour les mots « fenômeno » et « fenómeno », « tênis » et « ténis », « Antônio » et « António ». La règle est valable aussi pour quelques mots oxytons comme « caratê » et « caraté », « crochê » et « croché ».

LES ACTIONS PRISES POUR S'Y CONFORMER

Après avoir vu, dans ses grandes lignes, les changements apportés vers l'unification de la langue portugaise, j'ai voulu savoir quelles réactions ils ont suscitées auprès des autorités en place? Quelles initiatives ont suivi suite à la mise en application de la réforme?

Quand il s'agit de réformer une langue, sujet épidermique s'il en est un, on assiste à tout l'éventail de réactions. La gamme varie de favorable à défavorable, d'irritante voire d'irrationnelle jusqu'à déborder dans la controverse!

Bien sûr, on peut accuser le Brésil d'avoir mis tous les efforts pour être le premier pays à rendre officiel l'Accord Orthographique pour des raisons d'ordre stratégique et pécuniaire. Mais, à l'ère de la mondialisation, n'est-il pas nécessaire que certains secouent la bureaucratie pour faire advenir les choses? Sinon, il y a un risque de manquer le bateau, surtout si les aspirations visent à la reconnaissance internationale!

On reproche au Portugal de rester attaché aux origines de la langue et d'entretenir une nostalgie passéiste. Ce qui le rendrait sourd aux arguments en faveur d'une évolution ouverte sur l'avenir.

Quant aux pays de l'Afrique lusophone, malgré leurs difficultés économiques ou sociales qui retardent les mises en application officielles, ils gardent le cap. Ils ont tendance à se modeler aux décisions du Portugal.

Toujours est-il qu'au Brésil, premier pays à vivre à l'heure de la Réforme, le Président Luis Inácio da Silva, désireux de mettre un terme à presque 20 ans de tractations sur l'unité graphique de la langue portugaise, signe le 29 septembre 2008, à Rio de Janeiro, le décret pour la promulgation de l'Accord Orthographique. Pour lui, le choix de la date et du lieu est symbolique. Les célébrations du centenaire de la mort de l'écrivain brésilien, Machado de Assis, sont l'occasion toute désignée pour rendre officiel ce document porteur d'espoir à la maison de l'auteur (aujourd'hui siège de l'Académie Brésilienne des Lettres dont il est le fondateur).

Comme prévu le décret entre en vigueur le 1^{er} janvier 2009, même s'il reste quelques spécialistes qui ébauchent encore des arguments en faveur ou contre les nouvelles règles.

La plupart des réactions sont positives; après deux mois et demi d'expérience, on ne notait aucune objection collective ou mouvement contraire risquant de menacer l'entente. La majorité des grands journaux ont adopté les nouvelles règles tandis que, dans l'enseignement public, elles ne seront appliquées qu'en 2010. Selon un sondage mené par le quotidien « A folha de S. Paulo », on note qu'en début d'année déjà 27% des répondants avaient commencé à écrire selon les nouvelles normes et que 34% affirmaient vouloir attendre la fin du délai (2013) pour le faire. De son côté, le domaine de l'édition va de l'avant en faisant imprimer des dictionnaires et des livres scolaires ou autres conformément au nouvel accord orthographique.

Le Brésil n'a pas attendu l'entrée en vigueur de la Réforme pour valoriser son héritage culturel et linguistique, pilier des valeurs qui les caractérisent. Au lendemain de ce qui devait être l'entrée en vigueur de l'entente de la C.P.L.P. sur la langue officielle unificatrice, ils créent, en mars 1994, le « Bosque de Portugal ». Le parc, situé dans la ville de Curitiba, abrite le « Mémorial de la langue portugaise » qui honore les immigrants portugais et les pays qui l'ont adoptée. A l'origine il y avait sept nations représentées par des piliers mais avec l'arrivée, en 2004, du Timor Oriental, un autre pilier a été ajouté en 2007.

En mars 2006, la Fondation Roberto Marinho est autorisée à créer le « Musée de la langue portugaise » dans l'ancienne gare de Luz de São Paulo. Cette gare se veut un lieu symbolique, car elle constituait la porte d'entrée de la ville (où se retrouve le plus grand nombre de lusophones dans le monde) et de la langue portugaise pour les immigrants venus des quatre coins du monde. Le musée interactif est voué à la promotion de la langue et de la culture portugaise au Brésil et dans le monde. Aujourd'hui, avec l'Accord, ils ont une raison de plus d'être fiers de leur langue et de la promouvoir à travers le monde.

Bien que son poids démographique lui apporte un avantage certain, les dirigeants brésiliens restent conscients que tout le succès du projet passe par la collaboration avec le Portugal.

C'est bien connu, « la nécessité est la mère de toutes les inventions » et, je dirais de tout changement. Cette nécessité est mue par le besoin d'aller de l'avant, d'évoluer. Ce besoin d'évolution est source de stress, positif ou négatif, et provoque son lot de réactions. Elles sont de tout ordre : réaction d'ouverture, de fermeture, de conciliation, d'incompréhension, d'insécurité ou, carrément d'opposition.

Quand vient l'heure d'aborder un sujet, quel qu'il soit, il faut une bonne dose de compromis, pour arriver au consensus. Les oppositions aux changements sont souvent plus bruyantes que les prises de position favorables. Les résultats ne sont pas toujours à la hauteur des attentes immédiates, le temps devient un ami précieux.

Une lecture attentive du dossier sur l'Accord Orthographique de la langue portugaise m'amène à constater que le domaine de la linguistique ne fait pas exception. Quand il s'agit de la langue, peu importe que ce soit pour unifier son orthographe, la simplifier ou la moderniser, les experts butent sur des réactions vives voire viscérales. Chacun s'en croit le maître et tout changement est considéré comme une perte.